

Image not found or type unknown



Abandon du domicile conjugal par mon conjoint

Par **dodo_old**, le **03/09/2007** à **08:33**

Bonjour,
Mon conjoint (je suis pacsé) a quitté le domicile conjugal.
Nous sommes propriétaires d'une maison de moins de 5 ans (5 ans en juin 2008).
Il nous a laissé la maison pour l'instant, (il en paie le crédit), mais souhaite la vendre mais pas encore.
Il ne veut également pas pour l'instant annuler notre pacs.
Il ne peut se loger (remboursement du crédit) mais accepterait si je pouvais lui verser la moitié du crédit.
J'ai fait une main courante.
Je dois à aujourd'hui régler les factures de cantines (2 enfants 15 et 11 ans) qui vous se présenter, les frais de collège et de lycée plus celles ne touchant pas au crédit).
Je lui ai parlé de séparation, il ne veut pas en entendre parler.
Merci de votre réponse.
Cordialement